

*Commission Féminine des Guerres 14-18/39-45
des AMIS DU VIEUXCALAIS*

« LE FILM DES VIES DES FEMMES DE CALAIS
ET DES ALENTOURS »

Dossier du mois :
RAVENSBRUCK : « MATRICULE 50731 »

Mme Lucienne Malfoy épouse Mulard,
née le 6 juin 1923 à Blériot-Plage
Arrêtée le 31/12/43, libérée le 5/5/45 à
Holleinschen



Le père de Mme Mulard-Malfoy est pêcheur. Lors de l'invasion allemande à Calais, il décide d'évacuer avec sa famille en 1943. Il fait très chaud, des matelas sont installés sur les cabines pour se protéger des feux des mitrailleuses des avions allemands qui volent à basse altitude, pour attaquer les routes côtières, sans se préoccuper de leur embarcation. Ils finissent par arriver à Trouville et trouvent à se loger à Orbec-en-Auge près de Lisieux.

Lucienne, sa fille a 20 ans. Elle trouve un emploi au Bureau de la Carte d'Alimentation.

A Orbec, des jeunes gens prennent le maquis pour fuir le STO et se livrer à la Résistance. Ils vivent dans une forêt voisine, où ils ont de grandes difficultés à se nourrir, car sans carte de rationnement, et, Lucienne Malfoy, la réfugiée du Pas-de-Calais est « bien placée... ». Elle va en profiter pour eux, osant narguer l'ennemi, portant une croix de Lorraine accrochée à une chaînette. Elle aide les maquisards en leur fournissant des tickets d'alimentation. Elle est dénoncée ainsi que quatre maquisards qu'elle ravitaille en tickets par une « bonne camarade ». Tous les cinq sont arrêtés le 30 décembre 1943 par la G.F.P (Geheime Feld Polizei) à la Mairie d'Orbec. Deux des maquisards emprisonnés en France, réussissent à s'échapper alors que deux autres furent déportés en Allemagne mais... sans en être revenus ! .

Elle a retrouvé après-guerre sa dénonciatrice qui lui a demandé « pardon ». Ce à quoi, elle dit « **Pardonnez !... Mais... pas oublier !** » (sa dénonciatrice n'a jamais été poursuivie)...

Le 31 décembre 43, Lucienne est conduite à la prison de Caen où elle est interrogée.

Puis elle est emmenée au Fort de Romainville, où elle continue de subir des interrogatoires jusqu'en février 44. En avril 1944, elle part de Romainville avec d'autres en wagon à bestiaux, sans passer devant un tribunal, ni être jugée, elle, la Blériotinne du Pas-de-Calais et d'Orbec est envoyée en Allemagne.

Bien entendu elle n'a jamais reçu les colis et les lettres que ses parents lui envoyaient par la Croix-Rouge.

A 80 km de Berlin, au nord, dans une des régions les plus tristes appelée « **La petite Sibérie mecklembourgeoise** » se trouve **RAVENSBRUCK**.

Dès son arrivée, alors que c'est encore l'hiver là-bas, elle mise nue dans la neige avec les autres déportées. Elles reçoivent des douches d'eau glacée. Certaines de ses amies, jeunes filles, enfants, grands-mères, meurent déjà là, devant elles. Elle n'a pas fini d'en voir, mais elle ne voudra jamais en parler, même à son fils ou à sa famille. Pendant ses années de détentions, ces épreuves se sont sans cesse renouvelées, et il a fallu qu'elle tienne !...

Dans ce camp de concentration des femmes, une fois le crane rasé, humiliée, la jeune fille reçoit ce qu'elle appelle tristement « **une défroque rayée avec son matricule 50731** ». Elle est une inconnue parmi tant d'autres, destinée à l'avilissement, à la fin.

Les nazis ne faisaient « **pas de détail** » dans leur bestialité, un numéro effaçait tout individu, tout respect humain qu'il méritait. Et on a encore entendu parler en mars 2009 de « détail » de l'Histoire pour les chambres à gaz, comme si rien n'était.

Mme Geneviève de Gaulle est passée par là « **Matricule F-27372** ». Lucienne Malfoy a souvent dit à Mmes Warocquier mère et fille après la guerre, et à ses compagnes de **l'Association des Familles des Fusillés et Massacrés de la Résistance** qu'elle avait côtoyé Geneviève de Gaulle à Ravensbruck et puis qu'un jour « **ils** » « **les bourreaux** » l'ont mise au secret, dans le noir d'un blockhaus, d'où elle est sortie presque aveugle, servant de monnaie d'échange puisqu'elle était la nièce du Général de Gaulle !

La folie meurtrière aveugle du fanatisme mène les bourreaux à agir contre leurs semblables, ne le voit-on pas encore de nos jours ? « **Il y a eu 10000 détenus français immatriculés à Ravensbruck sur les 117000 femmes et enfants du camp qui avait été fait pour n'en contenir que 10000** (c'est atroce d'avoir à écrire cela). **Sur les 10000 français, il n'y a eu que 3000 rapatriés** », mais dans quels états physiques et moraux ! ?. Ils sont revenus !!! Ils ont survécu aux maladies dues aux conditions sanitaires inexistantes, aux mauvais traitements, à la faim, à la soif, à l'épuisement, aux coups, aux tortures, qu'ils avaient même peur de se faire soigner, car, dans l'infirmerie, c'était la suite, c'est à dire « **les sinistres expériences pseudo-médicales...** »

Mme Mulard dit que : « *Dans la journée, je travaillais à des terrassements dans les marais. Parfois la nuit, sans raison, les haut-parleurs hurlaient. C'était l'appel. Il fallait sortir dans la neige et rester debout, pendant des heures et des heures. Nous soutenions les plus faibles mais beaucoup s'écroulaient, vaincues par l'épuisement et le froid. Celles qui n'étaient pas mortes étaient quand même promises au four crématoire. Les déportées arrivées en état de grossesse, essayaient de cacher leur enfant après avoir accouché, mais les gardiens ne tardaient pas à les découvrir, les emmenaient et on ne les revoyait plus. Nos gardiennes étaient encore plus féroces que les soldats gardant le camp. Nous les surnommions les « aspirines ». En réalité, la surveillante S.S. étaient une Aufseherin.*

Heureusement, je ne suis restée que quelques mois à Ravensbruck. Je fus transférée en juillet 1944 dans un camp en Tchécoslovaquie, à Holleinschen, qui était un kommando extérieur du camp de Flossenbug. Je fus occupée dans une usine d'armement à la fabrication d'obus antiaériens. Quand l'usine cessa sa production après avoir été bombardée, j'ai travaillé dans des carrières, maniant la pioche, la pelle et la brouette, poussant les chariots ».

Rappelez-vous ici de ce qu'a dit aussi Mme Marie-Madeleine Vasseur concernant un témoignage anonyme qui s'est passé à la Forteresse de Mimoyecques à Landrethun le Nord, dans le Pas-de-Calais disant que « **Des femmes juives, un sac de ciment en guise de blouse, devaient s'activer à mort aux travaux forcés et qu'elles poussaient des chariots, parmi les 5000 forcenés qui y étaient, et y sont morts ensevelis, noyés...** ».

Le 5 mai 1945, c'est la délivrance pour les malheureuses survivantes de l'enfer. Des partisans polonais attaquent le camp. Le surlendemain les américains sont là. Mais ils ne font pas de cas particuliers pour les libérées, dans la précipitation du retour en France, qu'elle fera, comme ses amies d'infortune, dans des wagons à bestiaux, mais cette fois-ci « ouverts », sans toujours de nourritures, ni sanitaires...

Sans soins, sans réconforts, elle rentre donc à Orbec ne pesant que 42kg. Mais ses parents ne sont pas à Orbec, ils sont rentrés à Blériot-Plage. Elle y est arrivée et les a retrouvés mais sans se détacher moralement des morts et des déportés dans les camps. Son fils a encore « le cordon » qui ceinturerait « sa défroque » du camp de concentration. Cordon qui ne sera jamais coupé (cependant il l'est, pour l'instant, car M. et Mme Mulard aimeraient récupérer le pauvre habit de misères de leur

maman afin que ce dernier revienne à la future salle des Résistantes au Musée de la Guerre de Calais, prêté pour une exposition mais non encore récupéré).

Elle a toujours été présente par la suite aux Cérémonies Patriotiques de Calais avec l'Association des Familles des Fusillés et Massacrés de la Résistance de Calais. Elle aimait à se retrouver avec eux, aussi bien à Calais, qu'à Lille, en compagnie des CVR (Combattants Volontaires de la Résistance) du Pas-de-Calais et de leur Présidente Mme Madeleine Guillemant.

Sachez jeunes et adultes que des choses courantes de la vie deviennent impossibles à faire pour une internée concentrationnaire, comme par exemple, « se retrouver dans un train, devoir dormir dans une couchette pour voyager avec sa famille, car la claustrophobie endurée en camp revient... comme bien des conséquences des maltraitements », et on entend encore, en avril 2009 dans l'Hémicycle Européen que c'est une « question de détail !... ».

Mme Lucienne Mullard-Malfoy est encore de ce monde, mais sans l'être vraiment, à cause de la maladie d'Alzheimer. Elle nous laisse cependant les leçons qui découlent des combats de sa jeunesse pour la Liberté, venue sur terre pour « vivre et être », et non pas être exterminée par la démente nazie extrémiste.

Son époux, lui pendant la guerre à Dunkerque a participé à l'opération « Dynamo » qui le conduisit en Hollande sur le navire le « Côte d'Argent ».

Dans le Calaisis, à Coulogne, Mme Mulard-Malfoy a reçu des mains de M. Paul Méhuys la Légion d'Honneur devant le Monument aux Morts qui honore les Déportés.

Le 26 avril 2009, Journée de la Déportation, tous se sont souvenus que Mme Mulard-Malfoy a reçu la Médaille de la Ville de Calais et que c'est à Blériot qu'elle retrouva sa famille après être rentrée péniblement et sans égard des camps d'où elle a survécu pour renforcer ensuite toute sa vie « **LE PLUS JAMAIS ÇA** » que M. Méhuys déporté lui aussi pendant un an ½, écartelé vivant, revenu de l'enfer, décédé en 2007, dénonçait dans ses discours. M. Gilbert Dubroeuq désormais a repris le flambeau du Comité d'Entente des Sociétés Patriotiques, de ceux qui sont morts ou sont meurtris dans leur vie.

Mme Lucienne Mulard-Malfoy a reçu :

La Légion d'Honneur
La Médaille Militaire
La Croix de Guerre avec Palme
La Croix du Combattant Volontaire de la Résistance
La Croix du Combattant
La Médaille Commémorative de la Guerre 39-45
La Médaille de la Déportation et de l'Internement pour faits de Résistance
La Médaille de la Déportation et de l'Internement

Antoinette Boulanger
Responsable Commission Féminine des Guerres 14-18/39-45
des Amis du Vieux Calais
Mai 2009